

POINT SUR LES CONSEILS DES MINISTRES DES PAYS DE LA ZONE UEMOA

Semaine du 25 septembre au 01 octobre 2026

Sommaire

<i>BENIN</i>	2
<i>BURKINA FASO</i>	2
<i>COTE D'IVOIRE</i>	2
<i>GUINEE BISSAU</i>	2
<i>MALI</i>	2
<i>NIGER</i>	7
<i>SENEGAL</i>	7
<i>TOGO</i>	10
Disclaimer	11



Au titre des conseils de ministres des pays de la zone UEMOA, les équipes de la SA2IF vous présentent le résumé suivant.

BENIN

A la date du 01 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Bénin n'a été publiée depuis celle du mercredi 2 septembre 2026.

BURKINA FASO

A la date du 01 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Burkina n'a été publiée depuis celle du jeudi 24 septembre 2026.

COTE D'IVOIRE

A la date du 01 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres de la Côte d'Ivoire n'a été publiée depuis celle du mercredi 23 septembre 2026.

GUINEE BISSAU

A la date du 01 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres bissau-guinéen n'a été publiée.

MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 30 septembre 2026, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

✓ Sur le rapport du ministre des Mines

le Conseil des Ministres a adopté :

- **Des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'École des Mines et du Pétrole.**

Ces textes créent l'École des Mines et du Pétrole, chargée d'assurer la formation initiale et continue des ressources humaines dans les domaines des mines et du pétrole. Cette création vise à répondre à l'insuffisance des structures de formation spécialisées et aux besoins croissants en compétences dans ces secteurs.

- **Des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Agence pour la Recherche et le Développement des Ressources minérales.**

Ces textes transforment le Programme pour le Développement des Ressources minérales en établissement public à caractère scientifique et technologique, afin de remédier aux insuffisances liées à son statut, à l'évolution du cadre institutionnel et juridique et à la mobilisation des ressources. La nouvelle agence aura pour mission la recherche, la production, la sécurisation, la valorisation et la diffusion des connaissances géologiques, minières, pétrolières et gazières.

- **Des projets de décret portant premier renouvellement de permis de recherche d'or et de substances minérales du groupe 2, au profit des sociétés suivantes :**
 - Company Mines And Career (COMICAR SARL) – Dialafara-Khama, cercle de Kéniéba ;
 - Hongda Liujiu Mali SARL – Diata-Moussala-Nord, cercle de Kayes ;
 - Ressources Robex Mali SARL – Sanoula, cercle de Kéniéba ;
 - Dansoko Gold Mine SARLU – Bala, cercle de Kangaba ;
 - Ressources Robex Mali SARL, après cession du permis de M.B.C. Diffusion – Gladié-Est, cercle de Sikasso ;
 - Ressources Robex Mali SARL – Mininko, cercle de Sikasso ;
 - Wagadou Explore SARL – Goualafara, cercle de Yanfolila ;
 - Yong Xin Mines SARL – Kinia, cercle de Bougouni ;
 - Yong Xin Mines SARL – Kandjila-Ouest, cercle de Bougouni.

Ces permis, attribués entre 2018 et 2022, avaient été affectés par la suspension du renouvellement des permis de recherche entre décembre 2022 et mars 2025. Au regard des résultats des travaux de recherche et des anomalies identifiées, les sociétés concernées ont sollicité leur renouvellement conformément au Code minier. Les projets de décret adoptés autorisent la poursuite des travaux de recherche pour trois ans, renouvelable une fois.

- **Un projet de décret portant deuxième renouvellement du permis de recherche d'or et de substances minérales du groupe 2 attribué à la Société Africa Mining SARL, à Dandoko, cercle de Kéniéba.**

Attribué en 2017 et ayant fait l'objet d'un premier renouvellement en 2020, ce permis avait également été affecté par la suspension des renouvellements entre décembre 2022 et mars 2025. Les travaux réalisés ayant révélé des anomalies justifiant la poursuite des recherches, le projet de décret adopté renouvelle une deuxième fois le permis, afin de permettre la poursuite des travaux en vue de la découverte de gisements économiquement exploitables.

✓ **Sur le rapport du ministre de l'Agriculture**

Le Conseil des Ministres a adopté Un projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'État aux Collectivités territoriales dans le domaine de l'Agriculture, de l'Aménagement et des Équipements ruraux.

Ce projet de décret intervient à la suite de la suppression de la Collectivité territoriale Cercle, consacrée par la Loi n°2023-002 du 13 mars 2023 modifiant la Loi n°2012-006 du 23 janvier 2012 portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du Territoire.

Cette réforme a rendu nécessaire la relecture du Décret n°2016-0273/P-RM du 29 avril 2016, qui fixe les compétences transférées de l'État aux Collectivités territoriales dans ces domaines.

Le projet de décret adopté réorganise ainsi l'exercice des compétences transférées aux Communes, Régions et au District de Bamako, tout en précisant l'appui-conseil à leur apporter par les services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Agriculture.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

✓ **Le ministre d'Etat, ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale**

Le ministre d'État, ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale a présenté au Conseil des Ministres :

Le bilan de la 5^e édition de la Semaine nationale de la Réconciliation, tenue du 15 au 21 septembre 2026.

Placée sous le thème « Éducation, culture et réconciliation : bâtir une citoyenneté résiliente pour une paix durable au sein de l'AES et de la sous-région », cette édition s'est articulée autour de trois axes : l'éducation, la culture et la réconciliation.

Les principales activités ont notamment porté sur :

- des panels d'échanges avec la jeunesse ;
- des conférences sur la justice transitionnelle ;
- des activités communautaires, culturelles et religieuses ;
- l'organisation du « Grand Prix SENARE » au Champ hippique.

La semaine s'est achevée par la « Nuit de la Réconciliation », marquée par la remise des prix « Piloter la paix » et du « Grand Prix SENARE 2026 ».

✓ **Le ministre de l'Agriculture**

Le ministre de l'Agriculture a informé le Conseil des Ministres :

De la célébration de la 41^e Journée du Comité permanent inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et du cinquantième de l'Institut du Sahel, tenue le 12 septembre 2026 à Bamako.

Placée sous le thème « Contribution du Comité permanent inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel à la mise en œuvre des réglementations régionales sur les intrants agricoles et la santé des plantes au Sahel et en Afrique de l'Ouest », la célébration a réuni des membres du Gouvernement, des autorités administratives, des représentants diplomatiques des pays membres du CILSS ainsi que des organisations régionales et internationales.

Le cinquantième de l'Institut du Sahel a notamment été marqué par un panel de haut niveau consacré à sa contribution dans le domaine des intrants agricoles et de la santé des plantes.

Cette double célébration a permis de mettre en avant l'expertise du CILSS et la contribution de l'Institut du Sahel à la recherche, à l'innovation et à la coopération régionale, en faveur d'une agriculture plus productive, sûre, durable et résiliente.

✓ **Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle**

Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a informé le Conseil des Ministres :

De la participation du Mali à la Conférence mondiale sur le développement de l'Enseignement technique et professionnel, prévue du 15 au 17 octobre 2026 à Tianjin, en Chine.

Placée sous le thème « L'Enseignement et la Formation techniques et professionnels : s'adapter aux changements, élaborer des normes et construire un avenir partagé », cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'Initiative pour le Développement mondial et de l'Agenda 2030 des Nations unies.

L'édition 2026 abordera notamment les enjeux liés à l'adéquation formation-emploi, au développement des compétences, à l'innovation pédagogique, à la transformation numérique et à l'intelligence artificielle.

Elle sera également marquée par le lancement du Cadre mondial des normes pour l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels, dénommé « Accord de Beijing ».

✓ **Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille**

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a informé le Conseil des Ministres :

- **De la célébration de la 15^e édition de la Journée internationale de la Fille, prévue le 11 octobre 2026.**

Placée sous le thème « Investir dans l'éducation et la culture pour une meilleure sensibilisation sur les conséquences du mariage d'enfants et la promotion des droits de la fille », cette édition vise à renforcer la promotion des droits de la fille et la sensibilisation sur les conséquences du mariage d'enfants.

Les principales activités prévues sont notamment :

- des émissions radiophoniques et télévisées ;
- des conférences-débats ;
- des animations socioculturelles ;
- un concours d'art oratoire.

- **De la célébration de la Journée internationale de la Femme rurale et de la Journée mondiale de l'Alimentation, prévues respectivement les 15 et 16 octobre 2026.**

Ces journées seront placées sous les thèmes « Femme agricultrice : actrice incontournable dans un système résilient face aux défis du changement climatique » et « Innover aujourd'hui pour nourrir demain ».

Elles permettront de mettre en lumière les défis auxquels sont confrontées les femmes rurales, ainsi que les opportunités de renforcer leur autonomisation et leur participation au développement rural et national.

Les activités prévues comprennent notamment des conférences-débats, des actions de plaidoyer auprès des Autorités et des partenaires, ainsi qu'une exposition du savoir-faire des femmes rurales.

- ✓ **Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable**

Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable a informé le Conseil des Ministres :

De la tenue de la 1^{re} édition du Forum national de l'Innovation environnementale, prévue du 3 au 5 décembre 2026 à Bamako.

Placée sous le thème « Innovation environnementale et restauration durable des terres : accélérer les solutions pour la résilience du Mali », cette première édition vise à faire de l'innovation un levier de transformation de l'action environnementale et à favoriser l'émergence de solutions adaptées aux réalités sahéliennes.

Le programme prévoit notamment :

- des conférences et ateliers techniques ;
- des expositions et démonstrations de solutions environnementales ;
- des rencontres de partenariat ;
- une compétition nationale d'innovations environnementales.

✓ **Le ministre de la Santé et du Développement social**

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays, marquée notamment par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

NIGER

A la date du 01 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Niger n'a été publiée depuis celle du 10 septembre.

SENEGAL

Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 30 septembre 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'État a fait une communication portant sur les points suivants :

✓ **Année scolaire 2026-2027 et accélération des réformes du système éducatif national**

Le Président de la République a insisté sur la nécessité d'assurer une rentrée scolaire réussie, le bon déroulement des enseignements et la stabilité sociale. Il a demandé notamment :

- le recrutement et le déploiement adéquat des enseignants, particulièrement dans les établissements de l'intérieur du pays ;
- l'accélération de la construction et de la réhabilitation des infrastructures scolaires et la résorption des abris provisoires ;
- le renforcement du dialogue social avec les acteurs de l'éducation, notamment les syndicats ;

- le respect des engagements relatifs aux indemnités d'examens et concours et aux revalorisations statutaires ;
- la poursuite de la réforme des curricula et de l'orientation scolaire, avec une meilleure intégration du numérique, une régulation des réseaux sociaux et le développement de la formation professionnelle et technique ;
- la poursuite des réformes visant à renforcer la régulation de l'enseignement privé et l'intégration des Daara dans le système éducatif.

✓ **Renforcement de la place des jeunes dans l'Agenda national de Transformation**

Le Chef de l'État a rappelé l'installation, le 29 septembre 2026, du Conseil consultatif des Jeunes du Sénégal (CCJS), destiné à renforcer la participation des jeunes à la gouvernance.

Il a demandé au Gouvernement de garantir son bon fonctionnement et une participation effective des jeunes aux décisions et aux politiques publiques. Il a également instruit d'accélérer la mise en œuvre de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi, ainsi que la territorialisation et le suivi-évaluation des politiques de jeunesse.

Une rencontre annuelle d'écoute et d'évaluation avec les membres du CCJS est désormais prévue avec le Président de la République.

✓ **Continuité des services publics et satisfaction des usagers**

Le Président de la République a rappelé l'importance d'assurer la continuité et la qualité des services publics sur l'ensemble du territoire, notamment :

- l'accès aux soins ;
- l'approvisionnement en eau potable ;
- la continuité de la fourniture d'électricité et des services de téléphonie ;
- la sécurisation des approvisionnements grâce à la constitution des stocks réglementaires de produits et denrées essentiels.

✓ **Préparation de la campagne de commercialisation des produits agricoles**

Compte tenu de l'approche de la fin de l'hivernage 2026, le Chef de l'État a demandé l'accélération des mesures nécessaires à la préparation de la campagne de commercialisation agricole, avec une attention particulière portée à la filière arachide, à son financement et à la mise en œuvre du Plan de Transformation industrielle de la SONACOS.

✓ **Intensification de la mobilisation nationale contre le cancer**

La lutte contre le cancer a été réaffirmée comme une priorité de santé publique. Le Président de la République a salué l'engagement de la Ligue sénégalaise contre le Cancer (LISCA) et des partenaires d'« OCTOBRE ROSE ».

Il a demandé :

- la mise en œuvre inclusive du Plan national de Lutte contre le Cancer, avec un volet renforcé consacré à la prévention ;

- l'amélioration de l'accès aux traitements et médicaments, notamment pour les enfants atteints de cancer ;
 - la finalisation et la mise en service rapide du Centre national d'Oncologie de Diamniadio.
- ✓ **Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la coopération et des partenariats**

Le Président de la République a rendu compte de ses déplacements à Washington D.C., aux Émirats arabes unis et à New York, où il a notamment participé à la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies du 21 au 25 septembre 2026.

Il a également annoncé des déplacements du 2 au 4 octobre 2026 :

- en Égypte, en qualité de Président en exercice de la CEDEAO, pour participer à la réunion de coordination mi-annuelle de l'Union africaine ;
- à Abuja, au Nigéria, pour une visite de travail au siège de la Commission de la CEDEAO et l'installation des nouveaux juges de la Cour.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

- ✓ **Prise en charge du dossier relatif au statut du « Mémorial du Bateau le Joola »**

Le Premier Ministre a rendu compte de sa participation, à la tête d'une délégation gouvernementale, à la commémoration du 24^e anniversaire du naufrage du Bateau le Joola, tenue le 26 septembre 2026 à Ziguinchor.

Il a demandé :

- au Ministre chargé de la Culture, en coordination avec le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, de préparer le projet de décret formalisant le statut du Mémorial du Joola, afin de le soumettre au Conseil des Ministres en novembre 2026 ;
- aux ministres concernés de préparer le Conseil interministériel sur le Plan Diomaye pour la Casamance, prévu à Ziguinchor en novembre 2026 ;
- aux Ministres chargés des Finances et des Infrastructures de prévoir les crédits nécessaires à la réfection du pont Émile Badiane et au lancement des travaux du second pont ;
- au Ministre chargé de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités de veiller au recensement des familles vulnérables de victimes et de rescapés dans le Registre national unique et à leur prise en compte parmi les bénéficiaires des Bourses nationales de Sécurité familiale.

- ✓ **Accélération de la mise en œuvre des projets de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050**

Le Premier Ministre a présenté des mesures correctives visant à renforcer le pilotage stratégique et opérationnel de l'Agenda Sénégal 2050.

Il a notamment insisté sur :

- l'alignement des activités des départements ministériels sur le Référentiel Sénégal 2050 ;
- l'alignement des plans stratégiques de développement des organismes et sociétés parapublics sur ce même référentiel ;
- le suivi des engagements issus des dialogues de gestion ;
- l'actualisation de l'Agenda législatif du quatrième trimestre 2026.

Enfin, il a demandé aux ministres chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et du Numérique de veiller à l'application des directives issues du Conseil interministériel sur la rentrée scolaire et universitaire 2026-2027.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DES MINISTRES

- ✓ Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait une communication sur le projet de loi de finances initiale pour l'année 2027.
- ✓ Le Ministre de l'Energie et du Pétrole a fait une communication sur le « bilan de l'équilibre offre-demande du système électrique et perspectives » et les « factures d'électricité impayées de l'administration centrale et des entités du secteur parapublic (établissements publics, agences et structures assimilées) ».
- ✓ Le Ministre de l'hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la situation actualisée de la gestion des inondations et la présentation de la Stratégie nationale de Gestion intégrée du Risque d'Inondation ((SNGIRI).

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi de finances initiale pour l'année 2027 ;
- le projet de décret fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds de Réhabilitation des Sites miniers et des Carrières.

TOGO

A la date du 01 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Togo n'a été publiée depuis celle mercredi 26 août.

Disclaimer

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de la SA2IF, en vue d'une quelconque transaction. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement informatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles ne reflètent qu'un document de synthèse de tous les communiqués de conseil des ministres de la zone UMOA lus par les équipes de la SA2IF et elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis.